

## **49 - Lutte Contre les Discriminations - Subvention pour l'exposition «Mulheres Negras - Obscure Beauté du Brésil» et la soirée «Mulheres» de l'Association «Ritmo do Capoeira»**

**Mme GERDIL-DJAOUAT, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur :** La Journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars au Brésil comme ailleurs. C'est au travers d'une rencontre culturelle et sportive que l'Association Ritmo do Capoeira a souhaité elle aussi rendre hommage aux femmes afro-brésiliennes dans des univers aussi différents que les arts plastiques, le cinéma documentaire, la capoeira, la musique et la danse.

L'Association Ritmo do Capoeira a organisé du 13 mars au 13 avril 2014 l'exposition «Mulheres Negras - Obscure Beauté du Brésil» réunissant des œuvres de Rosana Paulino et Charlene Bicalho consacrées à la femme afro-brésilienne. Cette exposition a été présentée en avant première lors d'une soirée mêlant art, culture, et démonstration de capoeira, organisée le 8 mars 2014 dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

La soirée «Mulheres» le samedi 8 mars 2014 s'est déroulée comme suit :

1. Présentation en avant-première de l'exposition «Mulheres Negras - Obscure beauté du Brésil» des artistes Rosana Paulino et Charlene Bicalho
2. Démonstration de capoeira féminine
3. Débat autour de Charlene Bicalho, réalisatrice du film «Raiz Forte» (documentaire sur la question des cheveux chez la femme afro-brésilienne)
4. Concert de Alê Kali, artiste brésilienne, au Gymnase, l'espace culturel du Fort Griffon puis au bar «le Maquis».

Dans ce cadre, la Ville a été sollicitée pour soutenir cet événement.

Afin d'apporter un soutien à cette association, il est proposé au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention de 1 500 €.

En cas d'accord, la somme totale de 1 500 € sera prélevée sur le budget de la Mission «Lutte Contre les Discriminations» sur la ligne budgétaire 65.020.6574.007029.10068.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à verser une subvention de 1 500 € à l'Association «Ritmo do Capoeira» pour l'exposition «Mulheres Negras» ainsi que pour l'organisation de la soirée «Mulheres» du 8 mars 2014 à l'occasion de la Journée Internationale du Droit des Femmes.

**«Mme Mina SEBBAH :** Monsieur le Maire, est-ce normal qu'un dossier de demande de subvention soit déposé une fois que l'action a eu lieu ?

**M. LE MAIRE :** Non, mais ça arrive quelquefois. Comme ce sont des sommes qui sont souvent peu importantes, un accord a été donné par l'Adjoint ou par le Maire et le temps que le dossier arrive il est trop tard, il y a eu les élections mais sur le fond vous avez raison, ce n'est pas normal. Ça arrive très peu souvent mais ce n'est pas normal, je vous l'accorde.

**M. Philippe MOUGIN :** Je rejoins Mme SEBBAH, raison pour laquelle le Front National s'abstiendra.

**M. LE MAIRE :** Très bien, d'accord. Donc des abstentions ? 2».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la commission n° 2 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.*